

## **FEUILLE DE ROUTE POUR LE MANDAT 2020-2026**

### **À FARID HEMIDI, ADJOINT À LA VOIRIE ET AUX MOBILITÉS**

---

#### **Voirie**

La gestion de la voirie communale, compétence séculaire maintenue aux communes, relève d'un rapport quotidien des habitant·es à la ville. Elle constitue, au-delà de la technicité nécessaire, un outil politique au bénéfice d'un mieux vivre ensemble. En cohérence avec la politique d'aménagement et d'urbanisme, elle participe de l'organisation de l'espace public conçu comme un commun à partager et valoriser.

A ce titre, l'entretien proprement technique des voiries communales est une responsabilité primordiale dont il convient d'assurer la lisibilité pour les usager·es à la fois en répondant aux urgences et en anticipant les priorités, les moyens humains et financiers. La lisibilité des opérations, l'information et la communication demeurent des domaines d'amélioration dans notre gestion. Les exigences accrues de propreté de la ville devront trouver des réponses à la hauteur pour que les rues et les trottoirs confèrent aux habitant·es un cadre de vie agréable. L'adjoint à la voirie sera associé à la mise en œuvre de cet objectif par un travail collaboratif avec l'élue en charge de la propreté.

La gestion de la voirie, tout en répondant à différents codes et réglementations, ramène à la question de la propriété collective de l'espace public. L'objectif demeure de garantir un partage le plus juste et équitable de la ville, et un usage le plus confortable possible au regard de toutes les interventions et transformations qui s'y opèrent.

Le rapport à la population est la clé de voute de notre service public local. Une amélioration doit être entreprise dans les relations entre usager·es et services quant aux réponses apportées dans le fond comme dans la forme. Le suivi des interpellations multiples et quotidiennes peut être plus rapide et efficient. Nous étudierons le cas échéant la possibilité de se doter de nouveaux outils, numériques, pour en faciliter la gestion.

Sur ce sujet, le suivi des chantiers à l'échelle du territoire communal mérite une attention particulière. Nous travaillerons avec les entreprises intervenantes à l'obligation de communication et de relation aux riverain·es, en amont et tout au long de leur déroulement, en étant vigilant·es sur la maîtrise du contenu informationnel. Pour améliorer ce lien aux habitant·es, pour que les chantiers ne soient plus seulement vécus comme une contrainte, nous pourrions imaginer de nouvelles formes d'intervention artistique et culturelle accompagnant les mutations opérées.

#### **Mobilités**

La façon dont on se déplace dans la ville est constitutive de la façon de l'habiter, d'y vivre, de l'animer. Elle s'institue dans le temps long de l'urbanité, des évolutions techniques et socio-culturelles, des effets de modes également à l'image récente de l'invasion de la trottinette dans les rues des grandes villes.

Malakoff, ville en mutation avec la perspective de nombreux projets d'aménagements urbains, a donc décidé au précédent mandat d'élaborer un Plan Global de Déplacement, document structurant l'évolution des mobilités à l'horizon 2030. La priorité sera de permettre l'aboutissement de ce travail de co-élaboration mené depuis deux ans et la validation par le Conseil municipal du PGD finalisé.

Ce document cadre devra tenir compte de l'ensemble des besoins identifiés et des orientations politiques réaffirmées : diminution de la place de la voiture, valorisation des modes de déplacements doux, développement des transports en commun, partage de l'espace pour tous les modes de déplacement, réduction des pollutions, pour un cadre de vie apaisé et durable. A la fois programmatique et ouvert, son plan d'actions permettra de couvrir toutes les problématiques et de construire avec le comité de suivi qui en émane les réponses pertinentes aux différents sujets identifiés.

Le travail de ce comité de suivi, constitué de représentants de l'ensemble des acteurs locaux, publics, privés, associatifs, d'usager-es, et de partenaires institutionnels, sera la colonne vertébrale garante de la bonne mise en œuvre du PGD. L'enjeu démocratique est en effet fondamental pour que chaque habitant.e et usager.e de la ville puisse s'approprier les transformations en cours.

Enfin, la question des mobilités englobe la gestion des transports au sens large dont la compétence relève d'autres collectivités territoriales et acteurs spécialisés. Le lien et le dialogue permanent avec les opérateurs de transports en communs, en particulier la RATP (dont le centre bus de Malakoff) et IDF Mobilités, constitue un enjeu important pour notre commune limitrophe de Paris. La revendication de prolongation du tram 6 sur la départementale 906 sera l'un des dossiers prioritaires à suivre et à porter auprès de ces acteurs. Il conviendra également de suivre les grands enjeux des mobilités et des transports à l'échelle métropolitaine et au-delà. L'arrivée de la ligne 15 du métro Grand Paris Express ou bien le conflit en cours avec le groupe Bolloré sur la gestion de la DSP Autolib/Velib en constituent deux actualités conséquentes. De même la revendication de gratuité dans les transports en commun est un sujet de débats politiques importants sur lequel la commune pourrait peser en lien avec d'autres collectivités. Enfin la participation aux Ateliers du périphérique permettra de peser à notre échelle sur le devenir du périphérique, structurant pour le territoire communal.